

Demande d'indulgence pour délibération des unités

Par **Modjidon**, le 13/03/2024 à 08:40

Demande d'indulgence pour valider deux unités d'enseignement. Je voudrais m'adresser au jury afin de fermer les unités invalidées.

Par **Isidore Beautrelet**, le 14/03/2024 à 07:55

Bonjour

Le jury est souverain ! Je vous invite à ne pas envoyer cette demande car au mieux elle restera lettre morte, au pire vous risquez d'être mal vu par les enseignants que ont composé le jury.

Les points de jury ne sont pas un droit.